

POLITIQUE RELATIVE AUX RISQUES DE DURABILITÉ ET À L'ESG

ANNEXE
2026

2026

Au titre de l'article 4 du Règlement SFDR les acteurs de la finance doivent préciser s'ils prennent en compte les principales incidences négatives de leurs décisions d'investissement.

Les Principales Incidences Négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sont définies par l'Union Européenne comme "*des effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique*".

Covéa Finance va mettre en œuvre le suivi des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité à partir du 31 décembre 2030.

En conformité avec les exigences du référentiel de certains labels, à partir de 2025, Covéa Finance intègre les indicateurs sur les principales incidences négatives pour ses fonds labellisés concernés (ISR, Greenfin).

POLITIQUE RELATIVE AUX RISQUES DE DURABILITÉ ET À L'ESG 2026

Liste des 14 indicateurs sur les principales incidences négatives pour les émetteurs privés suivies pour les fonds labellisés concernés (ISR, Greenfin)

Pilier	Thématique	Indicateurs	Élément de mesure	Unité
E	Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	tCO2e
			Émissions de GES de niveau 2	tCO2e
			Émissions de GES de niveau 3	tCO2e
			Émissions totales de GES	tCO2e
		2. Empreinte carbone	Emprunte carbone	tCO2e/mEUR AUM
		3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	tCO2e/mEUR CA
		4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	%
		5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	%
			Part de la production d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	%
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires des investissements, par secteur à fort impact climatique	GWh/mEUR CA
	Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	%
	Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM
	Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM
S	Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	%

POLITIQUE RELATIVE AUX RISQUES DE DURABILITÉ ET À L'ESG 2026

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	%
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	%
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	%
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	%

Liste des 2 indicateurs sur les principales incidences négatives pour les souverains suivies pour les fonds labellisés concernés (ISR, Greenfin)

Pilier	Thématique	Indicateurs	Élément de mesure	Unité
E	Émissions de gaz à effet de serre	15. Intensité des GES	Intensité de GES des pays d'investissement	tCO2e/ GDP (EUR mn)
S	Les questions sociales	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays investis soumis à des violations sociales (nombre absolu), telles que mentionnées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, la législation nationale.	Binaire



SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE DU GROUPE COVÉA
8-12, rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

www.covea-finance.fr | www.covea-finance.com

in Covéa Finance @CoveaFinance